

Pour l'EPS,
le sport scolaire,
le service public du sport,

JE SIGNE !



NOM	Prénom	Code postal ou pays	Signature

Pour l'EPS,
le sport scolaire,
le service public du sport,

JE SIGNE !



Il est reconnu que l'activité physique est indispensable au développement physique, cognitif et à la socialisation. La pratique physique et sportive émancipe, est source d'émotions, permet d'agir sur son environnement et ouvre les portes de la culture sportive et artistique.

De nombreuses études montrent que les jeunes sont de moins en moins actifs. Seuls 13% réalisent les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (1h d'activité physique par jour). Quand la sédentarité augmente, les conséquences sont sans appel : les capacités physiques et cardio-vasculaires diminuent.

Il est donc essentiel, dès le plus jeune âge, que les jeunes se confrontent aux apprentissages dans les activités physiques sportives et artistiques. C'est une des conditions de leur investissement futur dans les clubs sportifs et associations. L'EPS permet à tous et toutes, sans discrimination et sur tout le territoire, dans le cadre d'un enseignement obligatoire, d'accéder à ces apprentissages essentiels. Pourtant, depuis 2017, année de l'attribution des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) à Paris pour 2024, la place de l'EPS et du sport scolaire ne cesse de se dégrader dans notre pays. Les dispositifs gouvernementaux (2 heures de sport en collège, Activités Physique Quotidienne en primaire) ne sont pas à la hauteur des enjeux et concernent une minorité d'élèves.

A la veille des JOP, nous, signataires, demandons le développement de l'EPS de la maternelle à l'université (horaires, équipements, recrutements, sport scolaire...), du sport scolaire et du service public du sport en France.